

Au rédacteur en chef

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de tristesse votre article paru le 28 octobre 2012, dans La République de Seine et Marne au sujet de la destruction prévue de la halle de Fontainebleau.

La halle de Fontainebleau connu pour son marché d'excellence est le coeur de la ville vibrant 3 jours par semaine.

Son rayonnement sur la région stimule l'ensemble de l'activité commerciale de la ville.

J'ai relevé sur l'une des colonnes de la halle une plaque sur laquelle est gravé «Fontainebleau-Marché d'exception. Distinction décernée le 20 Octobre 1996.»

La halle est un lieu de vie très animé; sa destruction serait une grande perte pour l'attractivité et la charme de la ville de Fontainebleau.

D'autre part, la halle de Fontainebleau est incontestablement d'une grande valeur architecturale et patrimoniale par l'élégance de sa forme, par sa structure, par la lumière naturelle qu'elle diffuse...

La halle est un témoin significatif de l'architecture du XXème siècle et à ce titre elle fait partie du patrimoine.

Pour ces deux raisons rien, à ma connaissance, ne justifie sa démolition.

Adrien Fainsilber
Grand Prix National d'Architecture

